

La Ville de Marines recrute un(e) Agent polyvalent voirie H/F

Identité de la Ville de Marines :

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune à la fois paisible et dynamique. Petite ville de 3500 habitants, elle est animée par de nombreux événements et activités portés par la ville, une soixantaine d'associations et de nombreux commerces qui font vivre le centre-bourg.

La municipalité compte une soixantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale. Les services techniques comprennent 8 agents et recherche un(e) **agent espaces verts polyvalent**. Le poste est à pourvoir dès que possible.

Sous la responsabilité de la responsable des Services Techniques, vos missions sont les suivantes :

Missions principales

- Nettoyage par balayage manuel, lavage des surfaces ;
- Pince à papier de façon régulièrement dans la commune
- Nettoyage des sanitaires publics ;
- Retrait manuel des déjections canines et des pollutions de l'espace public ;
- Approvisionnement des distributeurs de canisites ; retrait des déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.) ;
- Ramassage des feuilles mortes ;
- Désherbage manuel de la voirie ;
- Déneigement manuel, selon le plan de voirie hivernale, des allées et cours scolaires et des trottoirs des services publics ;
- Ramassage et remplacement des poubelles de la commune
- Ramassage d'urgence des dépôts sauvages représentant un risque
- Nettoyage des panneaux d'affichages
- Retrait de l'affichage sauvage, Effacement des tags avec peinture
- Petites réparations des serrures sur portails (cimetières, écoles, etc)

Missions secondaires :

- Aider à la mise en place du matériel des Fêtes et Manifestations (Fête des sports marché de Noël, brocante...).
- Selon les besoins, aide ponctuellement d'autres secteurs des services techniques

Votre profil :

Vous avez une expérience réussie dans un poste similaire. Vous avez l'esprit d'équipe et faite preuves d'initiatives. Vous êtes ponctuel et avez le sens du service public.

Le permis B est indispensable.

Conditions d'exercice :

- CDD d'un an renouvelable
- Astreinte possible sur une semaine complète
- 37h par semaine
- RTT

Rejoignez notre collectivité en envoyant votre candidature (lettre de motivation et CV) à recrutement@mairie-marines.org à l'attention de Monsieur le Maire.